

# LOCATION

## Commune déléguée de Chalonnnes-sous-le-Lude

### SALLE DES FÊTES

1, rue Fleurie – Chalonnnes-sous-le-Lude

Capacité : 80 personnes

mairie.chalonnnessouslelude@noyant-villages.fr / 02.41.82.11.49

Fiche détaillée de la salle de Chalonnnes-sous-le-Lude

locataire :

date de location :

SALLE DES FETES		Demi-journée Semaine	Journée semaine	Week-end	
<b>PARTICULIERS ET ENTREPRISES</b>	COMMUNE	/	100 €	140 €	
	HORS COMMUNE	/	100 €	140 €	
<b>ASSOCIATIONS</b>	COMMUNE	But lucratif	/	100 €	
		But non lucratif	gratuit	gratuit	
	HORS COMMUNE	But lucratif	/	100 €	130 €
		But non lucratif	/	70 €	110 €
<b>VIN D'HONNEUR</b>		/	40 €	40 €	

- mise à disposition de vaisselle, quantité demandée : .....

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit     À titre onéreux

Cautions : salle de 500 € et 100€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Chalonnnes-sous-le-Lude, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Jean-Marie GEORGET  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)